

27 avr 2016 -16:39

## Aide au remplissage des déclarations fiscales : permanences communales

Dès aujourd'hui, les fonctionnaires du SPF Finances aident les citoyens au remplissage des déclarations fiscales, dans différents lieux situés en dehors des bâtiments des Finances. Il s'agit des premières sessions sur un total de 1.265 permanences communales.

Des sessions de remplissage auront lieu sur l'ensemble du territoire, dans les CPAS et dans les communes du 27 avril au 30 juin, dans 524 lieux différents. En avril et mai il y a 819 sessions et 416 en juin.

Le citoyen qui nous rend visite, apporte :

- sa carte d'identité électronique et connaît le code PIN (ainsi que celui du conjoint/cohabitant légal),
- les fiches de revenus (salaire, chômage, mutuelle...),
- les attestations et relevés divers (emprunt hypothécaire, assurance-vie, épargne-pension, dons, frais de garde d'enfants, rentes alimentaires, titres-services...),
- l'avertissement-extrait de rôle (note de calcul) de l'année antérieure et
- s'il est propriétaire, l'avertissement-extrait de rôle du précompte immobilier.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)